

## SAINT-PIERRE

# Ensemble contre le ver blanc

**La Daf, le FDGDON et la chambre d'agriculture ont fait un point vendredi la lutte contre le ver blanc et invité agriculteurs et particuliers à se donner la main pour limiter la prolifération des hannetons.**

« Nous voulons montrer notre détermination et notre engagement communs ». Entouré de Bernard Maratchia, vice-président de la chambre d'agriculture et de Gérard Canabady, président de la FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles), Louis Biannic, directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion (Daaf) a prôné l'union sacrée vendredi à la Ravine-des-Cabris dans la lutte contre *hoplochelus marginalis*. Un hanneton dont les larves, friandes de racines, est plus connu sous le nom de ver blanc.

Cantonné aux champs de canne de l'île depuis une vingtaine d'années, le ver blanc s'était fait discret après quelques années de campagne de lutte biologique efficace à base de beauveria, un champignon qui anéantit les larves en se développant dans les sols humides.



**Le ver blanc a refait surface en 2013, comme ici chez Gilbert Bafinal à la Ravine-des-Cabris. (Photo Jean-Claude Feing)**

## Baisse d'attention

Entre 2007 et 2013, le ver blanc s'était fait tellement discret qu'il en avait presque disparu de la circulation. Une discrétion qui a fait baisser la garde des agriculteurs, comme des pouvoirs publics concernés qui avaient quelque peu freiné les distributions de kits de lutte biologique à base de riz sporisé et de Betel, le nom commercial du beauveria.

Seulement voilà, cette baisse d'attention et des années de sé-

cheresse à répétition, notamment dans le sud-ouest de l'île, ont permis au champignon de reculer et à la bête de refaire son apparition dans le réseau de surveillance de la FDGDON qui se répartit sur une centaine de parcelles test sur l'ensemble de l'île.

Si le ver blanc n'est pas partout (il est beaucoup moins présent dans l'Est où l'humidité garantit la bonne santé du beauveria), il est bel et bien de retour et il montre parfois ses muscles sur des parcelles où son surnombre peuvent altérer les récoltes de 50 à 80%.

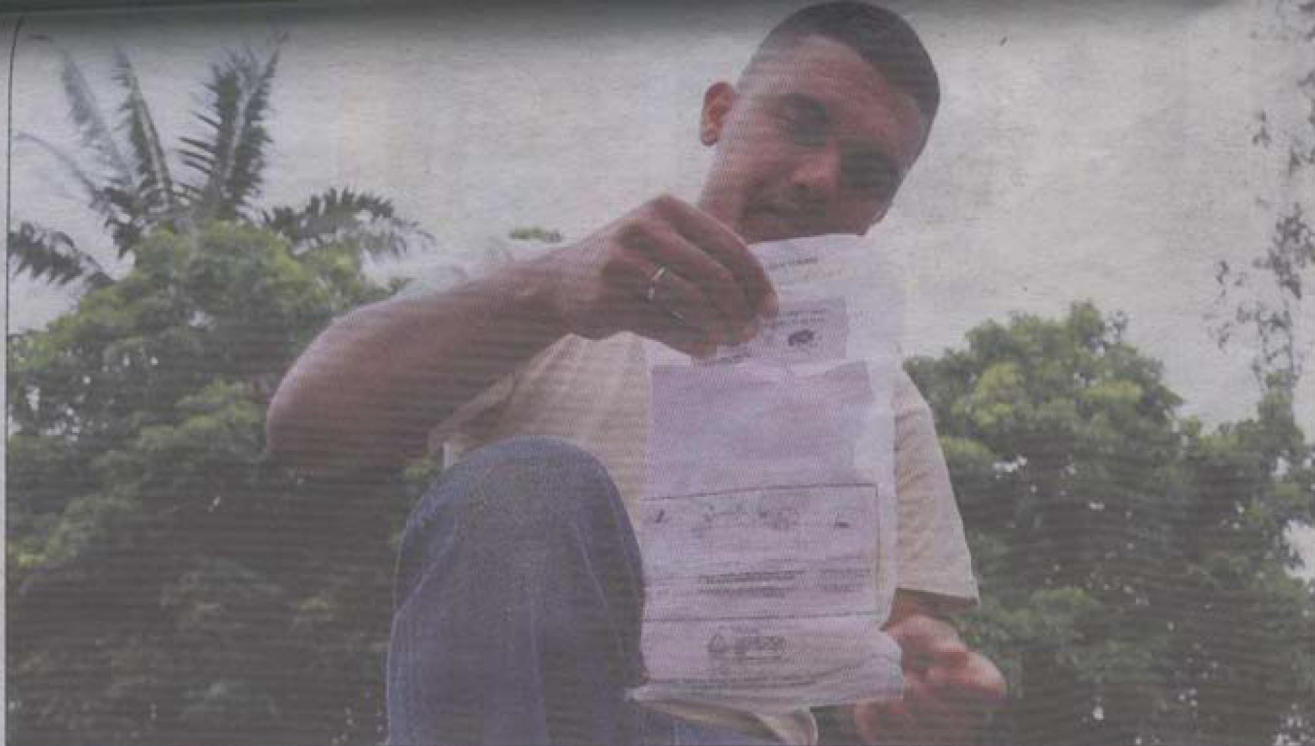
Il a donc fallu relancer la machine, faire évoluer la réglementation pour faire en sorte que cette lutte retrouve son efficacité. Après une année 2013 qui a permis de sonner l'alarme, 2014 s'annonce sous de meilleurs auspices et devrait permettre d'enrayer la tendance. A condition que tout le monde s'y mette.

« Ces dernières années, la tentation a été de baisser la garde et de réduire la pression de cette lutte soumise aux conditions agro-climatiques. Le résultat, c'est qu'on a assisté à l'apparition de poches de résurgence notam-

ment à Saint-Pierre, Saint-Joseph et La Petite-Île, et que le ver blanc gagne les hauteurs de l'île entre 800 et 1 200 mètres d'altitude où il attaque les cultures maraîchères à cycle lent comme la fraise, le songe ou le thym », constate Louis Biannic.

Raison de plus donc pour sensibiliser (voir par ailleurs) au-delà de la sphère cannière. Les maraîchers donc, pour qui la lutte n'est pas obligatoire, mais aussi les particuliers qui sont appelés à jouer leur rôle militant dans la chaîne de défense.

Vincent NION



*Le riz sporisé, le deuxième bras armé de la lutte biologique contre le ver blanc, est à disposition des particuliers et des maraîchers. (Photo Patrick Georget)*

## Quatre messages

Le message de Louis Biannic tient en quatre points :

1. En direction des canniers, la lutte est obligatoire à la plantation et à la replantation. Les aides au secteur sont conditionnées à la mise en œuvre du Betel.

2. L'efficacité du Betel ne fait aucun doute. Elle est démontrée et redémontrée.

3. Parallèlement au Betel, le trempage des vers blancs adultes par immersion dans une solution de riz sporisé, est le parfait complément de la lutte biologique,

notamment pour les maraîchers et les particuliers. Filant la métaphore guerrière, Gérard Canabady a rappelé que si le Betel était une arme de destruction massive, le riz sporisé permettrait d'effectuer des frappes chirurgicales sur les poches de résurgences afin d'éviter la sanctuarisation du ver blanc.

4. Les cas d'infestation doivent être signalés au plus vite afin d'anticiper la lutte. Un appel à renforcer le réseau de surveillance.

### GROS PLAN

#### DISTRIBUTION DE RIZ SPORISÉ.

Les particuliers et les maraîchers peuvent se procurer des sacs de riz sporisé (2 € pour les agriculteurs, 4 € pour les particuliers) tous les lundis après-midi jusqu'au mois de décembre de 14 heures à 17 heures au FDGDON de Saint-Louis, Saint-Paul et Saint-Benoît (0262. 45.20.00) à la chambre d'agriculture de Saint-Pierre (0262. 96.20.50) à la mairie de La Petite-Île (0262. 56.79.79) et enfin à la mairie de Saint-Joseph (0262. 35.80.80).

Les dix-neuf groupements communaux de défense des organismes nuisibles, devraient également entrer dans le jeu de la distribution dans les semaines à venir. Pour rappel, un sac de riz sporisé permet de traiter simplement dix à 15 hectares de culture.